

Peyrilhac Inform'



PEYRILHAC

N° 82 - FEVRIER 2024



La fontaine des Grenouilles à Conore



Cérémonie des vœux



Le mot du Maire

Cet édito est la reprise du discours que j'ai prononcé lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2024. C'est devant un public venu très nombreux, composé de Maires, Conseillers Départementaux, Directeurs des services de la Communauté Urbaine et de l'administration, de la gendarmerie, de certains agents communaux, de Commerçants et Artisans, de Présidents des Associations ainsi que des habitants de la Commune, que s'est déroulée cette cérémonie.

Les membres du conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir, ce soir, à cette traditionnelle cérémonie des vœux qui a lieu, comme chaque année, le premier vendredi de janvier.

Sur les 20 communes qui composent la communauté urbaine de Limoges Métropole, c'est la commune du Palais sur Vienne, avec son maire Ludovic Géraudie, qui donne le coup d'envoi de ces cérémonies puisqu'elle commence 1 petite demi-heure avant la nôtre ! En parlant de Limoges Métropole, je tiens à saluer la présence de Jean-Yves Rigout (maire de Veyrac), Serge Roux (maire de Saint Gence) qui composent avec Peyrilhac le territoire que nos collègues s'amusent à nommer « Le Far West de Limoges Métropole » !!!

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et bien évidemment aux anciens qui sont toujours fidèles à l'évènement.

(Après avoir salué les personnalités, je tenais comme tous les ans à rendre hommage à nos sapeurs pompiers volontaires de Nantiat)

Mesdames et Messieurs les représentants des pompiers de Nantiat, professionnels et volontaires qui sont toujours très sollicités par nos administrés, trop souvent pour des Urgences Médicales à domicile, quasiment une intervention sur 2, c'est la conséquence liée aux difficultés de trouver des médecins notamment les soirs et les week-ends puisqu'il n'y a plus de permanence sur nos territoires ruraux ! En 2023, Peyrilhac n'a pas été épargné...

Ce malheureux constat sera l'introduction à mon discours de ce soir qui ne sera pas des plus optimistes, je m'en excuse dès à présent.

En tant que citoyen, je ne supporte plus tout ce que j'entends à la télévision : entre les faits divers émaillés de violence, les attentats, les guerres, le dérèglement climatique, la flambée des prix et la complaisance de la justice vis-à-vis de certains, j'ai vraiment l'impression que notre monde et encore plus, notre pays courent à leur perte. Je ne supporte plus ces chaînes d'informations continues avec leurs lots de journalistes, d'éditorialistes, de chroniqueurs, d'essayistes qui veulent nous apprendre la vie, qui pensent détenir la vérité, qui font la pluie et le beau temps... Je ne supporte plus que d'un côté on me dise qu'il faut que je consomme moins alors que de l'autre je suis en permanence sollicité par des publicités pour acheter, consommer, je ne supporte plus qu'on me parle de cette croissance qui selon les économistes est la clé de tout.... Je ne supporte plus que l'on me culpabilise parce que j'utilise ma voiture à essence pour mes déplacements alors que dans nos territoires, aucune alternative à l'utilisation de la voiture n'est réellement possible sauf à acheter une voiture électrique qui serait moins polluante et plus écologique ce dont je doute. J'aimerais bien prendre le train mais là c'est le parcours du combattant : peu de trains, beaucoup de retard et d'annulations, un manque de fiabilité qui ne donne pas envie de le prendre. Reste le vélo pour nous et l'avion pour eux...

Eux ! De qui parle-t-on ? De nos décideurs qui font que le service public se dégrade de plus en plus. Commençons par La Poste : le bureau de Nieul est en grand danger de fermeture, après le départ de sa distribution vers Limoges, la disparition du centre de tri de Limoges qui fait que lorsque vous postez une

lettre à Limoges pour Limoges, elle part à Poitiers pour revenir à son point de départ ! Et on nous parle d'écologie et d'économie de carburant !!!! Poursuivons par l'hôpital avec la menace de fermeture de celui de Saint Junien, ou tout au moins son dépècement en une espèce d'hôpital de jour... Notre système de santé, que beaucoup de pays nous enviaient, est en réelle souffrance par manque de moyens financiers et humains... que dire de l'éducation nationale qui tire l'école publique vers le bas pour faire la part belle à l'école privée...

La France est malade !

Alors en tant qu'élu, avec le peu de moyen que l'on me donne, j'essaie de faire en sorte que la vie des peyrilhacois soit plus aisée en leur offrant des services comme par exemple permettre aux enfants de l'école de prendre des repas de qualité élaborés sur place par un cuisinier de métier, d'aller à la garderie, de faire des activités ludiques grâce aux TAP, d'aller à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) les mercredis après-midis et les vacances...

En tant qu'élu, je harcèle (le mot n'est pas trop fort) l'opérateur Orange pour qu'il respecte les engagements pris par le gouvernement de déployer la fibre sur tout le territoire avant la fin 2022..oui... oui vous avez bien entendu, fin 2022. Qu'en est-il aujourd'hui début 2024 ?

En tant qu'élu, j'essaie de contenir la facture d'électricité et de combustible en programmant des travaux d'entretien et de rénovation de nos bâtiments communaux. Ce bel effort a été payant car, malgré la forte augmentation des prix, nous avons réussi à stabiliser cette ligne budgétaire dans notre budget communal 2023. Des travaux d'isolation et de rénovation de grande ampleur ont également été menés dans la supérette VIVAL par le remplacement des vitrines et de la porte d'entrée (travaux effectués par la société SCM), par l'abaissement des plafonds par l'entreprise ABLM, par l'amélioration du chauffage et de la climatisation par l'entreprise Climatisation Services et par la rénovation du toit terrasse par l'entreprise SMAC.

En tant qu'élu, je fais en sorte que le patrimoine de la commune, comme notre belle mairie, reste en bon état en faisant rénover ses façades par l'entreprise Blanchon, remplacer les volets par l'entreprise SCM et reprendre les peintures extérieures par l'entreprise ABLM. Cela passe aussi par la réfection de la toiture de la salle polyvalente qui présentait des faiblesses sur une partie de la charpente et des tuiles (je pense vous en avoir dit 2 mots l'année dernière).

Je tiens à saluer l'entreprise SCM, qui s'est vu remettre, au trophée des entreprises le 7 décembre dernier au zénith de Limoges, le prix du Lauréat Coup de cœur du public.

En tant qu'élu, je travaille en collaboration avec Limoges Métropole pour le réaménagement et l'embellissement du bourg. Les travaux de la place de l'église ont permis la création de 8 places d'arrêt minute pour desservir nos commerces et une meilleure accessibilité de la place pour tous. L'esplanade a été végétalisée et aménagée avec des bancs pour offrir un espace détente et de rencontre aux habitants. Des arbres viendront finir cet embellissement au printemps. Sur ce projet, je tiens à remercier et féliciter les services de Limoges Métropole pour le travail remarquable et le suivi du chantier. Une dernière tranche qui concernait l'arrière de l'église, a été achevée fin novembre. (l'inauguration de l'esplanade s'est tenue fin juin 2023)

J'ai beaucoup trop utilisé la formule « en tant qu'élu je » mais il est bien évident que je ne suis pas le seul à œuvrer pour l'intérêt général, j'ai la chance d'avoir avec moi, une équipe composée d'hommes et de femmes élus et d'agents communaux qui sont tous au service des peyrilhacois : des agents techniques pour assurer les travaux d'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie et des chemins ruraux,

des agents au service de l'école pour assurer le périscolaire (garderie – cantine - TAP) et le ménage des différents locaux, des agents administratifs qui assurent l'accueil en mairie et traitent toutes les affaires budgétaires, d'urbanisme, d'état civil et j'en passe... ce soir, au nom du conseil municipal et de toute la population, je tiens à les remercier pour leur professionnalisme et leur mobilisation en toute circonstance.

En ce qui concerne les projets 2024,

Nous avons un gros morceau qui nous attend avec le réaménagement de la cour de l'école. Ce grand projet ira du reprofilage à l'aménagement de celle-ci, en passant par la plantation d'arbres et la création d'espace de jeux en y incluant un nouvel accès au secrétariat de mairie pour les personnes à mobilité réduite. Nous supprimerons l'élévateur qui est trop souvent en panne et qui nous coûte une petite fortune en maintenance et en réparation. Ce projet sera bien entendu mené en étroite collaboration avec les enseignantes et les représentants des parents d'élèves.

Je tiens à rappeler que toutes les réalisations et prévisions que j'ai évoquées tout au long de ce discours sont, pour une bonne part, subventionnées par l'Etat et le Département.

2024 sera l'année qui verra l'ouverture du Pôle Enfance/Petite Enfance situé à Saint Gence dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIEPEA (Syndicat Intercommunal Enfance Petite Enfance Adolescence). Cette structure est très attendue par les familles des communes de Peyrilhac, Saint Gence, Veyrac et Nieul qui a rejoint le syndicat en 2022, elle regroupera en un même lieu la crèche, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et le RPE (Relais Petite Enfance), qui sont aujourd'hui sur 3 sites différents.

Le cabinet de Kinés, situé sur la zone artisanale de l'Aqueduc ouvrira je l'espère ses portes au courant du 1^{er} semestre 2024. Il viendra compléter l'offre de soin sur la commune mais aussi notre territoire.

Je remercie tous les élus qui m'apportent leur confiance et leur soutien.

Je tiens à saluer la mémoire de Sylvie Renard, qui a été agent communal à Peyrilhac pendant plus de 15 ans, qui nous a quittés brutalement quelques jours avant de prendre sa retraite.

J'ai une pensée pour toutes les familles qui sont dans la peine et le chagrin d'avoir perdu un être cher. J'ai également une pensée pour toutes les personnes qui vivent des moments difficiles que j'invite par ailleurs à prendre contact avec notre CCAS qui existe encore malgré tout.

Je souhaiterais finir ce discours par une note un peu plus gaie en vous parlant des 100 ans de Madame Camille Paquet. Nous lui avons souhaité un très bon anniversaire dans sa maison du Mas du Bost le mardi 5 décembre, village qu'elle n'a jamais quitté.

Un petit clin d'œil pour le maintien des effectifs de l'école maternelle : 11 petits peyrilhacois ont vu le jour en 2023 !!!

Avant de conclure, je souhaiterais rendre un hommage à 2 voir 3 personnes,

Je veux vous parler tout d'abord d'une personne en particulier, il est à la tête d'une association depuis près de 29 ans, c'est un président très actif, toujours sur le terrain une boule dans une main et la perceuse dans l'autre. Toujours en activité et à 100 à l'heure, vous avez j'en suis sûr devinez, c'est notre dévoué et ami **Raymond Dardillac**. Il est à la tête d'une équipe motivée et déterminée, la preuve en est la réalisation du projet et de la construction du boudrome essentiellement financé et réalisé par le club. Cette prouesse est le fruit d'une bande de bénévoles animée par Raymond. Aujourd'hui, le club compte près de 70 licenciés hommes et femmes de tous âges. Les temps forts du club furent pendant plusieurs années,

l'organisation des 12 heures de pétanque que beaucoup de clubs haut-viennois enviaient. Cette année le club organisera pour la 2^{ème} fois, le championnat départemental triplète vétérans qui rassemble près de 300 joueurs. Mais quand nous parlons de Raymond, nous associons systématiquement **Annie**, son épouse, qui avec la discrétion qui la caractérise, se tient toujours à ses côtés. Coté sportif nous avons cherché et à ce jour le palmarès de Raymond est vierge, mais d'après les rumeurs, cette année il s'entraînerait d'arrache pied au foyer mettant en place une nouvelle stratégie, nous verrons bien !

Merci Raymond pour ton engagement, ta disponibilité, ton humour et ton amour pour le club de pétanque que tu diriges depuis 29 ans et nous ne pouvons que te souhaiter encore plein de bonnes choses à vivre au sein de ton association et vive APP (Association Peyrilhac Pétanque) Merci à toi Annie...

Et pour terminer, si l'on parlait d'un champion,

Il est né le 20 juin 1980 et dès sa jeunesse il s'entraîne régulièrement à la pétanque avec ses parents du côté de Magnac Laval, club où il devient champion départemental triplète en 2012, la même année il gagne le championnat départemental de tête à tête. En 2013, il devient champion départemental de tir de précision. Il rejoint ensuite le club de Langon sur Cher, en Loir et Cher. Avec ce club il devient champion départemental triplète en 2016 et 2022. En 2018 il devient pour la première fois champion de France 3^{ème} division, puis en 2021 champion de France 2^{ème} division et début décembre 2023 champion de France 1^{er} division c'est-à-dire le plus haut niveau. Vous voyez, je n'ai toujours pas dévoilé son nom ! Il gagne également l'année dernière le championnat départemental triplète mixte toujours avec le même club de Langon, club qu'il fréquente avec un joueur exceptionnel pour ceux qui suivent la pétanque, le grand Philippe Quintais 14 fois champion du monde et 12 fois champion de France. Certains ont sans doute deviné que c'est notre ami **Franck Fayol**, qui habite notre commune depuis quelques années maintenant et s'entraîne de temps en temps avec les joueurs de Peyrilhac, en leur apportant de précieux conseils. Un grand bravo à toi Franck pour tous ces bons résultats qui ne sont qu'une partie de ton palmarès sans compter tous les nombreux concours nationaux gagnés aux quatre coins de la France. Nous sommes fiers de compter parmi nos administrés un champion de France et reçois toutes nos félicitations, nous te souhaitons encore beaucoup de victoires !!

Ce soir j'ai voulu mettre en lumière ce sport et toutes les femmes et les hommes de notre commune qui le pratiquent.

Toute l'équipe qui m'entoure ce soir, s'associe à moi pour vous présenter des vœux de bonheur et de partage pour cette nouvelle année qui commence. Nous souhaitons que 2024 vous apporte la santé et permette la réalisation de vos projets personnels et professionnels.

Je remercie l'équipe de Gamm-vert qui, comme tous les ans, nous met à disposition des fleurs et des plantes pour égayer la salle polyvalente Marcel Dassonville.

Merci encore de votre attention et je vous invite avec grand plaisir et comme le veut la tradition, à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet élaboré par Sébastien et Amélie Cardinal brillants artisans bouchers de Peyrilhac et par la boulangerie de Nieul et celle de Veyrac. Tout cela est servi par les élus, merci à eux.

Très bonne année 2024 à tous.

Claude Compain

Cérémonie du 11 novembre



Une assistance nombreuse est venue commémorer l'armistice du 11 novembre

Marché de Noël

C'est sous un soleil radieux mais glacial que notre commune a inauguré son traditionnel marché de Noël en ce dimanche 17 décembre 2023.

Les habitants ont pu profiter des produits de nos associations, et se réchauffer autour d'un bon café en attendant l'arrivée du père Noël.

A son arrivée, il fut entouré par beaucoup d'enfants pour la traditionnelle photo souvenir et la distribution de quelques friandises au chocolat.

Nos habitants ont pu découvrir nos exposants locaux et apprécier leur savoir-faire.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que cet évènement soit le plus agréable possible

A l'année prochaine !!



Centenaire de Madame Paquet

Camille Paquet née Bardet, a vu le jour le 5 décembre 1923 à Peyrilhac, commune qu'elle n'a jamais quittée. Elle vient de fêter ses 100 ans, en présence de Claude Compain, maire, de Jean Paul Perraudin, adjoint et de sa fille Annie, entourée de quelques amis fidèles. Les élus lui ont offert un magnifique bouquet au nom de la commune accompagné de petites gourmandises.

Sa jeunesse n'a pas été facile comme tous ceux de cette génération. Elle s'est mariée en 1947, en août 1948 naissait un premier enfant, suivi 4 ans plus tard par un autre. La famille a vécu sur une petite propriété toujours dans le même village du Mas du Bost. En 1969 décédait sa mère, en 1992 son mari, en 2012 son gendre et en 2013 son fils. Ses deux petits-enfants et ses deux arrière petits enfants l'ont bien distraite pendant des années. Elle a toujours su s'occuper : la cuisine, les travaux manuels (tricot, crochet, couture encore récemment) sans oublier la ferme, le jardin. Elle ne s'est pas rendu compte que les années passaient et qu'un siècle s'était écoulé et tout cela sans jamais se plaindre ! Finalement l'âge n'est qu'un chiffre !!!



Accueil des nouveaux habitants

En 2023, de nouveaux habitants se sont installés sur la commune, nous leur avons souhaité la bienvenue en les conviant à partager un pot de l'amitié le vendredi 25 novembre à la mairie afin d'échanger et de faire connaissance avec le conseil municipal et les Présidents des associations.



LES ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

AU COURS DU 2^{ème} SEMESTRE 2023

FINANCES - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - COMMUNICATION

Décisions modificatives

Les chiffres du budget (voté chaque année au mois d'avril) ne sont que des prévisions et il est parfois difficile de les respecter. Il peut être nécessaire de réajuster en cours d'année les prévisions. Ces réajustements ne peuvent cependant en aucun cas modifier l'équilibre du budget.

Cette année, une décision a été prise. Elle concerne un virement du chapitre « dépenses imprévues » vers le compte « autres charges exceptionnelles » pour un montant de 8 000.00 € afin de pouvoir reverser l'acompte de 8 019 € versé par l'Etat au titre du filet de sécurité 2022.

Demandes de subventions pour les travaux 2024

Au cours de sa séance du 25 septembre 2023, le Conseil Municipal a demandé des subventions à l'Etat et au Conseil Départemental pour les travaux suivants :

- ⇒ travaux d'aménagement de la cour de l'école et accès PMR à la mairie (par un cheminement partant du haut de la rue Léo Lagrange)



Le fonds vert va également être sollicité pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école.

<= Esquisse du projet

DIVERS

La Commune a reçu en juillet les arrêtés d'attribution de subventions du Département :

- ⇒ pour l'installation d'une passerelle piétonne reliant le lotissement de Fôt au centre-Bourg (20% de subvention sur une dépense estimée à 14 300 € HT),
- ⇒ pour l'installation de 12 cavurnes (35% d'une dépense prévisionnelle de 7 700€)

La Commune a également reçu de la part de l'Etat l'arrêté d'attribution, daté du 28 décembre 2023, d'une subvention pour l'installation d'une passerelle piétonne reliant le lotissement de Fôt au centre-Bourg (25% d'une dépense estimée à 12 577.50 €)

Secours

Si vous rencontrez des difficultés pour obtenir une aide quelconque à laquelle vous pensez pouvoir prétendre, la Commune peut vous aider, ne serait-ce que par la communication de renseignements ou d'adresses. N'hésitez pas à venir au secrétariat de mairie en cas de besoin. L'élue en charge de l'aide sociale est Mme Nathalie FONTAINE domiciliée au Boucaret.

Agenda 2024

Nous n'avons pas pu éditer d'agenda comme les années précédentes, en raison de contre-temps avec l'entreprise habituelle, nous espérons pouvoir nous rattraper l'année suivante.

URBANISME - BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

VOIRIE ET RESEAUX

Travaux de voirie :

La déviation du village de Chavaignac est terminée, après une demande de Monsieur Charpentier vis-à-vis du trafic plus ou moins important dans le village de Chavaignac, occasionné par le passage de gros camions allant sur le site de Monsieur Thomas. Ces deux personnes se sont mises d'accord pour céder du terrain à l'arrière du village, permettant une déviation de celui-ci.

Avec l'accord de Limoges Métropole, Monsieur Thomas s'est engagé à faire le terrassement et l'empierrement et Limoges Métropole le reprofilage, et les enduits de finition. Ces derniers ont été réalisés par les agents du groupe géographique de Verneuil, Saint Gence, Peyrilhac et Veyrac.

Déviation de Chavaignac



Travaux de point à temps (PAT) réalisés sur diverses voies de la commune par l'entreprise Eiffage.



Des travaux de reprofilage ont également eu lieu sur la traversée du village de Maison Rouge, travaux toujours réalisés par les agents des 4 communes.

Travaux de la place :

Les travaux de réaménagement de la place de l'église et du parvis sont maintenant terminés.

L'espace a été reconfiguré avec 8 places de stationnement arrêt-minute pour faciliter l'accès aux commerces, le repositionnement de l'arrêt de bus et la création de massifs végétalisés. Cet aménagement permet de mettre en valeur l'église tout en dégagant un nouveau cadre paysager qui offre un espace de rencontre aux habitants.

Dernièrement le revêtement a été entièrement refait à l'arrière de l'église et une place pour personne à mobilité réduite a été créée. Ceci a été réalisé par l'entreprise NGE (Siorat) et financé par la Communauté Urbaine de Limoges Métropole pour un montant de 45446 € TTC.

Revêtement à l'arrière de la place



FLEURISSEMENT

Afin de préparer la floraison du printemps prochain, les agents communaux ont planté différents types de bulbes, des pensées, des chrysanthèmes et des fleurs bisannuelles. Ces fleurs fleuriront au printemps et apporteront de la couleur dans le paysage communal dès la venue des beaux jours



Parterre de chrysanthèmes en automne

ENVIRONNEMENT

Passerelle du lotissement de Fôt :

Une passerelle reliant le lotissement de Fôt au lotissement de la Fourmi a été récemment posée par nos employés municipaux. Cette passerelle qui enjambe le ruisseau de la Fourmi offrira aux habitants des deux lotissements un accès sécurisé. La mise en service est prévue au printemps après la réalisation d'un cheminement et d'un espace détente.



AGENTS TECHNIQUES

Nos agents techniques ont pour mission d'intervenir sur la voirie, les espaces verts, les chemins de randonnée, l'entretien des différentes stations d'épuration, le cimetière, les bâtiments communaux etc...



De gauche à droite : Stéphane Deserces, Johan Pinto, Jean Michel Chrétien, Derrick Coleman, Romain Chézeau

VOIRIE - RESEAUX

Fibre

Le déploiement de la fibre optique se fait progressivement sur la commune.
Les travaux d'implantation se précisent sur le secteur de la Roche et de la Boisserie.

Orange est l'opérateur qui installe le réseau de fibre extérieur jusqu'à un **Point de Branchement Optique Extérieur (PBOE)** qui est utilisé pour raccorder les maisons individuelles. Il se situe dans une armoire, en façade d'une maison ou sur un poteau téléphonique.

Dès que ce PBOE est installé, vous pouvez tester votre éligibilité avec le lien suivant :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Puis contacter le fournisseur d'accès de votre choix, c'est lui qui fera l'installation à partir du PBOE jusqu'à la prise intérieure de votre domicile.

Demande d'aliénation au Queyroix.

Le Conseil Municipal a étudié la demande d'aliénation d'une partie de chemin rural inutilisé au village du Queyroix.

En accord avec les conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à cette demande.

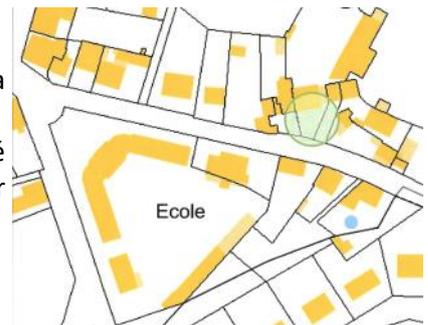
Proposition d'achat de la société HIVORY de l'antenne relais de téléphonie mobile à la salle polyvalente

L'antenne de téléphonie mobile située à côté de la salle polyvalente est implantée sur un terrain communal. La société qui loue l'emplacement souhaite acquérir le morceau de parcelle sur lequel est implanté l'antenne. Le Conseil Municipal réfléchit à cette possibilité.

Stationnement aux alentours de l'école

L'arrêt des véhicules permettant aux familles de déposer les enfants à l'école est autorisé le long de la rue Jules Ferry.

Cependant, certains véhicules font demi-tour sur du terrain privé (matérialisé par un cercle vert sur le plan). Il serait souhaitable d'éviter cela, une rue permettant de faire le tour du groupe mairie-école existe.



ENVIRONNEMENT

Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de Peyrilhac et Saint-Gence

Le Préfet a demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le projet d'implantation d'une centrale agrivoltaïque au sol sur une surface d'environ 21 hectares sur la commune de Peyrilhac et sur la commune de Saint-Gence (527 structures photovoltaïques orientables dites trackers, composées de 54 panneaux, dont 414 structures installées sur le territoire de Peyrilhac).

Cette installation permettra l'exploitation des terrains agricoles situés sous les structures.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à ce projet.

AIDE SOCIALE - 3 ème âge - AIDE DE PROXIMITE

Aléas climatiques / personnes fragiles

Un registre, destiné à ce que l'équipe municipale puisse prendre de vos nouvelles par téléphone ou vienne vous visiter pour s'assurer que tout va bien lors d'épisodes de fortes chaleurs ou l'hiver lors de grands froids (ou de programmation de coupure de courant), existe toujours. Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (05 55 75 84 15). N'hésitez pas à nous solliciter.

Lotissement de Fôt

Il ne reste plus que 3 lots disponibles. Vous pourrez trouver tous les renseignements utiles (superficie, prix de vente, ...) en contactant la SELI :

<https://www.se-limousin.fr/offres-immobilieres>

ou au 05 55 10 43 16 (LYSIANE – Assistante commerciale)



LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE !

Faites construire votre futur chez vous dans un environnement de choix !



BATIMENTS COMMUNAUX

Rénovation de la façade de la mairie :

Ce gros chantier a débuté et se poursuivra jusqu'à fin mars. Ainsi la façade sera rénovée, non seulement elle avait besoin d'être nettoyée, mais des infiltrations d'eau apparaissaient et le crépi commençait à tomber par endroit. Il est vrai que la mairie date de 1909 !

Les volets seront changés, mais l'aspect général ne changera pas, la couleur restera évidemment la même.

De fait, la rénovation suppose un travail délicat et le choix s'est porté sur des entreprises locales : Blanchon pour la façade, SCM pour les volets, ABLM pour les peintures. Le coût des travaux se monte à près de 75 000,00 Euros HT, sachant que l'Etat prend en charge 45% de cette somme.



Echafaudages



Entreprises et Partenaires financiers

DIVERS

Inscription des enfants à l'école

Les parents des enfants nés en 2021 ou ceux qui viennent d'arriver sur la commune et qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée de septembre, doivent se manifester auprès du secrétariat de mairie afin de procéder à ces inscriptions. Ils doivent fournir le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant à inscrire.

Equipement informatique de l'école – versement d'un fonds de concours

La Commune a procédé à l'acquisition d'une nouvelle classe mobile pour l'école (10 PC portables) et de deux bornes wifi nécessaires à la bonne réception d'internet dans les salles de classe. La collectivité bénéficie d'un fonds de concours de la part de Limoges Métropole pour cet investissement. En effet l'intercommunalité versera 2 957.50 € pour une dépense de 7 790 € HT.

Aide aux Seniors du canton de Nieuil

Ce service est à votre disposition pour informer dans le domaine de l'aide aux personnes âgées.

Voici ses coordonnées :

Centre social

16, rue du 8 mai 1945

87510 NIEUL

Tel : 05 55 75 69 44 (bureau ouvert de 8h30 à 12h30)

Adresses mail : association.aide.seniors@gmail.com

Portage de repas

Si vous souhaitez avoir accès à ce service, il vous faut contacter Monsieur Lasthère, référent gérontologique au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, au 05 55 58 91 19.

ECOLE - CANTINE - ACTIVITES PERISCOLAIRES

Repas et goûter de Noël :

Lors des deux derniers jours d'école avant les vacances de Noël, les enfants ont pu déguster le repas de Noël le jeudi suivi du goûter le vendredi. Le repas a été confectionné par Etienne, le nouveau cuisinier et servi par toute l'équipe d'agents communaux affectés à l'école mais également par les agents administratifs et quelques élus venus leur prêter main forte. Cette année nous avons eu la joie d'accueillir les enseignantes et intervenantes de l'école Henri et Marie Villéger. Tout le monde a grandement apprécié le repas pensé et élaboré par Etienne avec au menu :

- Terrine de la mer accompagnée d'une sauce ketchup/mayonnaise
- Sauté de dinde à la crème et champignons avec une purée butternut
- Omelette norvégienne flambée par Etienne devant les yeux ébahis des enfants et des adultes !

Tous les convives s'accordent à dire que c'était délicieux !

Le lendemain, toujours en compagnie des enseignantes, c'était le goûter avec brioches, chocolat chaud, clémentines....



Repas de Noël

Effectifs

L'effectif total est de 113 élèves :

Classe d'Hélène Guillaumie (PS MS) : 22

Classe de Anaïs Dupuy (CE1 CE2) : 25

Classe d'Emilie Labarde (CP CM1): 22

Classe d'Aurélie Hovaere (PS GS) : 22

Classe de Christelle Angleraud (CM1 CM2) : 23

Inscription à l'école pour la rentrée 2024 :

Les parents peuvent d'ores et déjà se rapprocher du secrétariat de mairie, munis du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille, afin de procéder à l'inscription des enfants non encore scolarisés à l'école Henri et Marie Villéger. Les enfants nés en 2021 feront leur première rentrée à l'école en septembre 2024.

Cantine

Le tarif de la cantine a été fixé par le Conseil Municipal pour l'année scolaire 2023/2024 à 2,95 € par repas.

Garderie

Le tarif de la garderie est valable depuis la rentrée de septembre 2022 jusqu'aux grandes vacances 2023 à 1.35€ par demi-journée.

La garderie est un service facultatif proposé par la commune aux parents dont les horaires de travail ne sont pas compatibles avec ceux de l'école. Il est important que ce service soit utilisé au plus près des besoins des parents en respectant les horaires de fin à savoir 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 12h30 les mercredis. En cas de retard prévisible, il est impératif de prévenir l'agent ayant en charge la garderie le plus tôt possible au 05 55 75 87 45. Le service peut être suspendu pour des parents qui, trop souvent, ne respecteraient pas ces règles essentielles à son bon fonctionnement.

SIEPEA

Un petit rappel des différentes étapes du projet :

- Fin 2019 / 2020 : réflexion sur le projet menée avec tous les acteurs concernés
- Fin 2021 : entrée de la commune de Nieul dans le SIEPEA
- Été 2021 : désignation du maître d'œuvre SPIRALE avec ensuite les différentes étapes architecturales, esquisse, avant-projet.....
- Fin 2021 : le SIEPEA devient propriétaire du terrain cédé à l'euro symbolique par la commune de Saint Gence
- 2022 : SPIRALE travaille à l'élaboration finale du projet et dépôt du permis de construire (PC) à l'été, PC obtenu 3 mois plus tard. Chacune des étapes furent validées par les élus syndicaux ainsi que les aménagements des locaux par les agents qui travaillent dans les structures actuelles, avec comme leitmotiv le respect du budget annoncé !
- Mars 2023 : premiers coups de pelles et pose officielle de la première pierre le 1er avril 2023 (ce n'était pas un poisson... !)
- Depuis le début du chantier, les travaux se sont enchaînés « non-stop » avec le gros-œuvre qui a démarré dès avril pour se poursuivre jusqu'en ce début 2024. L'avancement du chantier en phasage a permis de mettre hors d'eau une première partie (administrative et technique) dès le début de l'été, en poursuivant par l'ALSH qui été également hors d'eau avant la pause estivale. Parallèlement le second œuvre a démarré à l'été 2023 sur les parties d'eau, et qui, selon l'avancement du chantier, devenait également hors d'air. Malgré les mauvaises conditions météo de la fin de l'année 2023, les travaux extérieurs, gros œuvre, couverture se sont poursuivis pour les parties crèche et RPE.
- En ce début 2024, l'ensemble de l'ouvrage est hors d'eau, reste le RPE qui sera hors d'air au tout début du printemps.

Le planning est actuellement respecté mais serré. M. BARRETAUD (DGS du SIEPEA) et les élus suivent de près ce chantier, ils mettront tout en œuvre pour assurer la livraison de l'ouvrage en juillet 2024, permettant ainsi l'aménagement durant l'été pour une ouverture annoncée et respectée en septembre 2024 !!

Photos des bâtiments



AIDE SOCIALE

Le week-end du 1er décembre, les membres du CCAS, épaulés par tous les conseillers municipaux, ont distribué les colis de fin d'année à nos concitoyens âgés de 73 ans et plus. A l'intérieur du colis, se trouvaient des dessins réalisés par les enfants de l'école de Peyrilhac qui ont été très touchés par les retours positifs de certains aînés. Je m'associe donc à eux pour remercier les enfants et leurs enseignantes pour ces jolis dessins qui accompagnaient les gourmandises présentes dans le colis élaboré en collaboration avec la société Laredy de Saint Yrieix..

Je tiens à rappeler que nous n'oublions pas nos concitoyens qui résident en EHPAD avec des attaches sur la commune (propriétaires foncier sur la commune et inscrits sur les listes électorales). La pharmacie de Peyrilhac leur confectionne un colis avec des produits d'hygiène que nous remettons soit à l'accueil des établissements proches de Peyrilhac, soit à la famille qui fait le relais si l'établissement est plus éloigné.

Quel plaisir de pouvoir à nouveau organiser le fameux traditionnel goûter de Noël pour nos aînés. Il s'est tenu le samedi 9 décembre à la salle polyvalente Marcel Dassonville en présence de quelques personnalités élues comme Madame Manon Meunier, député de notre circonscription, de Madame Lydie Manus conseillère départementale, de Monsieur Sébastien Larcher conseiller départemental et maire de Couzeix, de Monsieur Serge Roux maire de Saint Gence, de Monsieur Jean-Yves Rigout maire de Veyrac. Nos associations étaient bien représentées et nos amis non élus du CCAS étaient également présents. Momo a encore une fois mis « le feu », il a réussi à faire chanter les maires présents ainsi qu'une grande partie de l'assistance.



Animation et convivialité au goûter des aînés



Un grand merci à tous les élus présents, aux membres non élus du CCAS et à tous nos amis qui prennent plaisir à venir nous aider pour passer un bon moment tous ensemble.

Inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le service en ligne (www.service-public.fr)
- par correspondance : en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription (disponible en ligne ou en mairie).

À savoir : Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France ont également le droit de participer aux élections municipales et européennes dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

élections européennes

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin prochain.

Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation que vous devez impérativement conserver. Cette attestation vous sera indispensable notamment pour une inscription à la conduite accompagnée, à un examen scolaire ou un concours.

Point Internet

Un point internet accessible au public est disponible au secrétariat de mairie aux jours et horaires d'ouverture de ce dernier. Il permet aux personnes privées même momentanément d'internet de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne (pôle emploi, impôts, compte AMELI, etc.).

Défense des services publics de proximité motion contre la fermeture du centre courrier de Nieul

Voici le texte de la motion prise par les élus de la Commune :

« La fermeture du centre courrier de Nieul est en projet. Une manifestation a eu lieu samedi 2 décembre 2023 pour protester contre le transfert de ce centre vers la zone de la Grande pièce à Limoges.

Le Conseil Municipal est convaincu que la fermeture de ce centre aurait un impact négatif significatif sur le territoire et souhaite exprimer son opposition à cette décision.

Le centre courrier de Nieul est un pilier essentiel des communes qu'il dessert depuis de nombreuses années. Il fournit des services postaux fiables et efficaces à une population nombreuse et diversifiée, ainsi qu'à de nombreuses entreprises locales.

En plus de son rôle de distribution du courrier, il est un point de contact essentiel pour la population, offrant des services tels que la réception de colis, l'envoi de lettres recommandées etc.

La fermeture de ce centre aurait des conséquences importantes sur la vie des habitants. C'est encore un service de proximité qui disparaîtrait.

A l'heure où tous s'efforcent d'atteindre la neutralité carbone dans le respect des plans nationaux de transition écologique, il apparaît contradictoire que les facteurs fassent tous 40 kms (2 aller-retours par jour) en voiture pour se rendre sur la plateforme de tri à Limoges, puis revenir sur site pour la distribution du courrier (sans covoiturage possible) ; et revenir ensuite à ladite plateforme et retourner à leur domicile.

On peut craindre, par ailleurs, l'engorgement du centre de tri de la Grande pièce.

Le Conseil Municipal de Peyrilhac souhaite que le centre courrier et l'ensemble des services postaux présent sur la Commune de Nieul soient préservés,

Et exprime une opposition résolue à ce projet néfaste au climat, à la vie économique, sociale et à l'attractivité du canton.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Animaux domestiques

Propriétaires d'animaux domestiques, si vous appréciez la compagnie de vos compagnons à quatre pattes, votre voisinage ne doit pas pâtir de leur présence. Faites attention à ce que leurs allées et venues n'occasionnent pas de gêne aux alentours et si c'était le cas, merci de mettre tout en œuvre pour garantir la tranquillité de tous.

-Nuisances sonores

Le voisinage ne souhaite pas nécessairement partager vos goûts musicaux ou vos conversations estivales en journée ou en soirée, voir même la nuit. Pensez donc aux autres et réduisez un peu le volume.

- Circulation et stationnement

Merci de faire attention à la vitesse à laquelle vous circulez sur les tous les axes de la commune. Attention également au stationnement pour le voisinage.

- Tonte

Une réglementation existe au niveau du département (arrêté préfectoral du 29 janvier 1993), la Commune ne souhaite pas prendre de réglementation plus contraignante.

Merci de respecter les horaires autorisés de tonte qui sont :

- du lundi au samedi de 8h00 à 20h00
- le dimanche et les jours fériés : de 9h00 à 20h00.

Il faut également tenir compte des situations de chacun (professionnelles notamment) et faire preuve de bon sens afin d'essayer de conserver de bonnes relations de voisinage en évitant la tondeuse trop tôt le matin, trop tard le soir ou pendant la pause déjeuner/dîner.



-Poubelles

Afin de préserver au mieux l'environnement et pour le bien-être de tous, il est formellement interdit de déposer des ordures, encombrants ou déchets verts sur les espaces publics.

Vous avez à votre disposition plusieurs possibilités :

- 1 – Mettre dans vos poubelles (vertes ou bleues)
- 2 – Déposer en Déchèterie à Saint Gence
- 3 – Ramassage des encombrants (s'inscrire sur la plateforme internet encombrants.limoges-metropole.fr)

Les poubelles vertes et bleues attribuées aux particuliers sur l'ensemble de la commune doivent être systématiquement retirées de l'espace Public, après la collecte. Ceci, afin de prévenir ou bien d'éviter les accidents. (Ex : Un bac peut très bien être projeté par le vent, mal rangé par le service de collecte et déséquilibré sur la chaussée ou le trottoir.) Votre responsabilité pourrait être engagée.

- Collecte des encombrants

Les collectes des encombrants auront lieu mardi 09 avril et mardi 08 octobre 2024.

Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme : ***encombrants.limoges-metropole.fr***

ETAT CIVIL 2023

NAISSANCES

NOM et Prénoms	date de	lieu de nais-
BOYER VOISIN Milann, Alain, Philippe	16-03-23	LIMOGES (H-V)
CHEVALIER Blandine, Hortense	24-12-23	LIMOGES (H-V)
CHEVALIER Elise, Valérie, Sylvie	30-05-23	LIMOGES (H-V)
DE OLIVEIRA Eléonore	17-02-23	LIMOGES (H-V)
DELETANG Noé, Thierry, Désiré	03-11-23	LIMOGES (H-V)
GADY Colin, Carly	22-01-23	LIMOGES (H-V)
METOUX Côme	13-04-23	LIMOGES (H-V)
MOREAU Linette, Anaëlle	04-01-23	LIMOGES (H-V)
PIQUART Tyméo, Yves	25-01-23	LIMOGES (H-V)

MARIAGES

CHAPUT Cédric, Nicolas et FERNANDEZ Manon Adrienne	15-07-23
de la HAYE SAINT HILAIRE Matthieu et GAILLARD Tiphaine, Marie, Dominique	30-06-23
DUTHEIL Sébastien et VAUZELLE Lindsay	29-07-23
RIGAUD Christophe et JABRAUD Emilie, Dominique	16-09-23
TAYLOR Kyle Robert et GENTINA Deborah	17-06-23

DECES

NOM et prénoms	date	Lieu de l'acte
DOUHÉRET Emmanuel	27-10-23	
LAPLAGNE Lydie, Claudine Vve VALADE	21-07-23	transcription LIMOGES (H.V.)
MARIAUD Jacques	15-04-23	
MOULINARD Brigitte, Jeanne	21-07-23	transcription LIMOGES (H.V.)
PAQUET Odette Adrienne Vve RUAUD	30-12-23	
PASQUET Annick ép BONNAUD	11-04-23	
PATAPY Yvonne Vve BARDET	22-08-23	transcription LIMOGES (H.V.)
RAMBY Marguerite, Marie Vve GARROT	30-09-23	transcription BELLAC (H.V.)
VECLIN-POUPART Christiane, Régine Vve LÉVÊQUE	23-04-23	transcription LIMOGES (H.V.)

LA VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE CLUB

Sylvie RASSAT

La rentrée s'est effectuée début septembre et nous constatons avec plaisir que de nouveaux licenciés ont rejoint le club. C'est toujours motivé que nous pratiquons nos séances 1 ou 2 fois par semaine avec Julien qui propose un cours de renforcement musculaire : squat, gainage... le lundi de 19h à 20h et un cours « cardio » le mercredi, de 19h à 20h. L'ambiance est toujours agréable chacune allant à son rythme et la bonne humeur étant de rigueur.

Nos évènements :

nous avons participé au marché de Noël avec une vente de gâteaux sucrés et préparations salées ; la soirée couscous aura lieu le samedi 2 mars à la salle des fêtes (les modalités seront à retrouver sur PanneauPocket et dans notre espace sur le site internet de la mairie). Vous pouvez venir avec famille et amis pour un moment convivial ! Les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi 23 février (contact ci-dessous).

L'assemblée générale de la saison 2022-2023 s'est tenue le 11 décembre. Le bureau reste inchangé et se compose des personnes suivantes :

Présidente : Sylvie Rassat

Vice-Présidente : Sylvie Vincent

Trésorière : Sylvie Chevalier

Secrétaire : Gaëlle Burlot

L'équipe du gymnastique club de Peyrilhac vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Que cette nouvelle année vous soit heureuse et en bonne santé.

Justement, en ces temps de bonnes résolutions et de vœux de bonne santé, il est encore possible de venir découvrir les cours et de s'inscrire !

Sportez-vous bien ! Les membres du bureau.

Contact : clubgympeyrilhac@gmail.com - 06 32 35 99 67 / 06 76 61 09 29





Association des Accidentés de la Vie

F.N.A.T.H.

Jean-Claude DUREAU

Bonjour à tous

A l'occasion de cette nouvelle année, les membres du bureau de la Section F.N.A.T.H Association des Accidentés de la Vie Nieul vous souhaitent à vous et à tous vos proches une Bonne Année 2024 ainsi qu'une très bonne santé

Ce qui s'est passé en 2023

L'Assemblée Générale de la section clôturant l'année 2022 a eu lieu le 25 Février 2023 salle polyvalente de Nieul . Les membres du bureau ont ensuite représenté la section aux assemblées générales des sections voisines

Le 19 Mars : salle polyvalente de Peyrilhac eut lieu le loto de la FNATH Nieul, celui-ci se déroula dans de bonnes conditions, les plus chanceux repartir avec des lots de valeur tel que Lave vaisselle , VTT, robot multi fonction, jambons, centrale vapeur , bons d'achats et bien d'autre. Les jeunes enfants ne furent pas oubliés

Le 24 Juin : Nous avons participé au congrès départemental et assemblée générale du groupement à Panazol

Le 08 Octobre : Devait avoir lieu le repas convivial de la section. Mais notre traiteur habituel ayant pris sa retraite, le repas a été annulé .

A la place nous avons prévu un loto mais faute de personnel nous avons abandonné le projet

Prévisions pour 2024

Le 17 Février : Assemblée Générale de la section Salle polyvalente de Saint Gence à partir de 14h30

Les autres manifestations ne pourront avoir lieu , le nombre d'organisateur n'étant pas suffisant Le bureau pour l'année 2024 se composant uniquement de 5 membres

Tombola du Groupement de la Haute Vienne

Du 1 er Janvier au 31 Octobre, vente de tickets de tombola nombreux lots mis enjeu (Téléviseur LED, bons d'achat 200, 150, 100,50 € ,voyage découverte , jambon , etc)

Les personnes souhaitant participer et soutenir notre association peuvent se procurer des billets en contactant les membres du bureau.

Le tirage au sort aura lieu le 16 Novembre au siège du Groupement Départemental à Panazol

Les permanences ayant lieu à la mairie de Nieul le quatrième vendredi de chaque mois de 9h à 11h ne sont plus tenues , car pour qu'une conseillère juridique se déplace , il fallait avoir au moins 4 personnes inscrites

Les adhérents qui ont besoin de renseignements, peuvent prendre rendez vous prendre rendez et appeler le groupement au :

05 55 34 48 97

Attention nouvelle adresse du groupement :

FNATH de la Haute Vienne

6 Avenue du Président Sadi Carnot

87350 Panazol

Pour toutes informations complémentaires ou renseignements sur notre association vous pouvez contacter les responsables de commune ou le président

Dureau Jean Claude : 05 55 75 84 50 Nieul et Saint Gence

Desmoulins Robert : 05 55 75 80 54 Saint Jouvent

Salvi Bernard : 05 55 75 85 11 Peyrilhac



Amicale laïque de l'école de Peyrilhac

Philippe COUSTY

L'amicale laïque est une association dont les membres sont des parents bénévoles et qui a pour but de récolter des fonds en organisant des manifestations afin de financer, tout au long de l'année, des projets pour les enfants de l'école.

Le nouveau bureau de l'amicale laïque a été élu en septembre 2023.

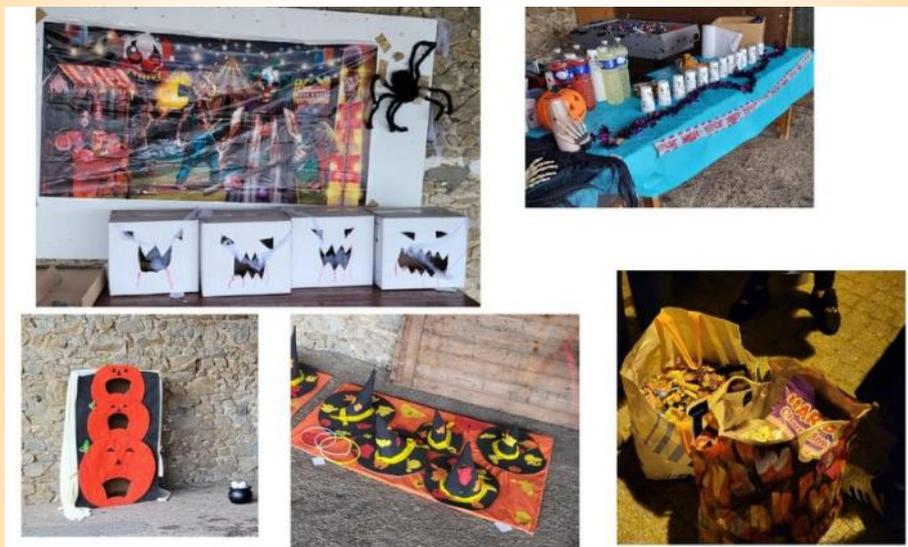
L'équipe actuelle est composée d'une dizaine de parents.

Voici les actions menées par l'amicale laïque depuis septembre 2023 :

* le 30 septembre, un concours de belote a réuni à la salle polyvalente 40 équipes, ce qui est une belle réussite pour le premier concours de belote organisé par l'association.

* le 20 octobre, une animation a été organisée dans le cadre d'Halloween :

- jeux mis en place par les parents bénévoles
- goûter offert par l'amicale
- défilé des enfants dans le bourg de Peyrilhac pour une récolte de bonbons qui a été très importante grâce à la générosité des habitants et commerçants.



* En vue des fêtes de fin d'année, l'amicale laïque a organisé une vente de sapins de Noël et de chocolats, ouverte à tout public, vente qui a connu un réel succès

* le 17 décembre, l'amicale a participé au marché de Noël de Peyrilhac :

- vente de vin chaud
- vente de calendriers et serviettes de plage avec dessins des enfants de l'école
- vente de bijoux
- vente de mendiants chocolats et de préparations pour confection de cookies, produits préparés par les enfants de la classe de CE1-CE2 de Mme Dupuy



* le 19 décembre, le Père Noël a répondu à la commande de l'amicale laïque en offrant aux enfants de l'école un spectacle de magie.

Jean-Luc, Bernard et Anatole, de As & Compagnie, ont accueilli les enfants à la salle polyvalente et les ont enchantés par leur prestation.

La mairie a clôturé ce moment en offrant un goûter à tous les enfants.

* le 22 décembre, l'amicale laïque a accueilli le Père Noël à l'école et l'a guidé dans chaque classe où il a pris le temps d'échanger avec chaque enfant et à remis à chacun un sachet de chocolats ainsi que des cadeaux pour toute la classe



Pour l'année 2024, d'autres actions sont en cours d'élaboration :

- * un loto prévu le 11 février à la salle polyvalente
- * une soirée à thème avec restauration sur place et animation le 01 juin
- * la fête de l'école qui est en cours d'organisation

D'autres actions pourront être menées durant cette année scolaire.

Vous pourrez retrouver les informations au fil de l'eau en nous rejoignant sur la page Facebook de l'association ou en suivant la diffusion de nos manifestations sur l'application Panneau Pocket.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour apporter votre aide et/ou vos idées, n'hésitez pas à prendre contact au numéro indiqué ci-dessous.

Philippe COUSTY

Président de l'amicale laïque de l'école de Peyrilhac

06 75 08 28 50

La saison 2023 est déjà terminée et nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité. Si nous terminons l'année avec 61 licenciés, nous entamons la nouvelle avec 73 licenciés (+12) Notre effectif progresse lentement.

Nos résultats sportifs du 2 -ème semestre

Les 2 équipes opens seniors de 2ème et 3 ème division se maintiennent en se classant respectivement 6 -ème et 5 -ème sur 10

Les 4 équipes vétérans de 3 -ème division se maintiennent également sauf l'équipe de Lambert Maurice qui termine 1ère et monte en 2-ème division.

Avec notre nouvel effectif nous avons créé une 3 -ème équipe qui évoluera en 4-ème division open, composée de néophytes et manager par Joël Desbordes ; nous leur souhaitons bon vent.

Le 27 décembre 2 jeunes de Peyrilhac disputaient le grand prix des jeunes à ST JUNIEN. Raphael Delannet perdait en final dans sa catégorie et Baptiste Cousty gagnait la petite finale (donc 3ème) dans sa catégorie également ; bravo à ces jeunes.



Baptiste COUSTY et son entraîneur Patrick BRIERE

Nos manifestations

Samedi 29 juillet : nous avons la lourde tâche d'organiser l'interclubs (6 clubs invités) 59 équipes se sont disputées ce magnifique trophée et c'est Jonathan Sude associé à Julien Janet qui l'emporta devant Quentin Porcher et Louis Nantieras (les 2 équipes sont de Peyrilhac).

Concours des vacanciers qui a été repoussé au mercredi 16 août a accueilli 97 équipes sous un soleil radieux ; concours remporté par Kélian et Louis Leflers d'Oradour face à Louis et Nolhan Nantieras de Peyrilhac.

Journée de la fanny samedi 21 octobre : 73 convives uniquement du club ont su apprécier un excellent couscous concocté par nos cordons bleus du club. A la fin du repas le président remettait le précieux sésame (la fanny) au vainqueur de l'année : Blaise Gréviliers.

Samedi 28 octobre : repas organisé par les joueurs du CDC. Félicitations à nos cuistots locaux qui ont su faire apprécier une excellente paella à nos 50 joueurs.

Samedi 3 novembre : traditionnelle soirée entrecôtes avec 144 convives qui ont passés une agréable soirée dans une excellente ambiance.

C'est le 19 novembre que nous clôturerions notre saison 2023 par notre Assemblée Générale en présence du président du comité départemental de la haute vienne monsieur Christian Devaine et des représentants du conseil municipal de Peyrilhac notamment monsieur Claude Compain, maire. 54 licenciés, procurations confondues étaient présents sur 58 votants. Les rapports moral et financier approuvés, le bureau restait inchangé malgré la démission de Christian Barroul.



Les joueurs de Peyrilhac aux 12 heures du DORAT



Nos cordons bleus locaux et leur paella



Assemblée Générale

Programme 2024

17 et 18 avril : Championnat Haute Vienne des vétérans

7 août : Concours des vacanciers (ouvert à tous)

26 octobre : Assemblée Générale

Nous acceptons toujours les personnes qui désirent se faire plaisir à lancer quelques boules surtout le mercredi après midi .

Excellente année à tous.



COMITE DES SPORTS

Simon FAUCHER

Joueurs et dirigeants vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour cette année 2024.

Lors de cette fin d'année 2023, plusieurs groupes ont été mis en place pour réaliser la distribution annuelle de nos calendriers. Toute l'équipe du C.S PEYRILHAC remercie les habitants de notre commune pour leur accueil et générosité, si précieuse pour le monde associatif.

Nous tenons aussi à remercier nos entreprises partenaires pour la réalisation de ces calendriers, ainsi que leur soutien tout au long de l'année.



Du point de vu sportif, l'équipe sénior évoluant en Départementale 3 a connu plusieurs semaines d'arrêts suite aux intempéries. Et se classe actuellement à la 5ème position de sa poule à la mi-saison.

Notre équipe vétérans, a aussi subi la mauvaise météo. Des reports de match auront lieu.

Cette équipe est toujours à la recherche de joueurs supplémentaires pour compléter son effectif. Le but étant de réaliser 1 match par mois (le vendredi soir).

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de copain où les maîtres mots sont convivialité et bonne humeur tout en pratiquant une activité sportive, n'hésitez pas à contacter M. LAMAUD Benoit au 06 83 71 99 35.

L'équipe du Comité des Sports travaille pour la réalisation et création de nouvelles manifestations sur notre commune. Les dates vous seront communiquées dès que possible.



Toute l'équipe du CS PEYRILHAC vous souhaite une agréable année 2024 !

Après ces nombreuses années de virus, c'est enfin le week-end du 25 au 27 août 2023 que nous avons pu renouer avec nos activités de jumelage et nous rendre en voyage vers notre village frère, Larraga.

Partis le vendredi matin, nous voilà en déplacement en direction de la Navarre. Après une pause déjeuner sur une aire d'autoroute où chacun a pu manger son pique nique, nous avons fait un petit arrêt à la frontière pour faire quelques achats.

Arrivés vers 17h00, un pot d'accueil nous attendait. Nous avons ensuite été répartis vers nos familles respectives. Un diner dans chaque foyer clôturait cette longue journée.

Le samedi matin, nous avons rendez-vous au bus pour plusieurs visites.

Nous avons débuté notre parcours par le « *Trujal Mendia* » au village d'Arroniz.

Il s'agit d'un pressoir destiné à l'extraction d'huile d'olive.

Le Trujal Mendia est une coopérative créée au village d'Arroniz en 1992. Il vu le jour à partir d'une association de 22 anciens pressoirs de la zone. Aujourd'hui, il est représenté par 4000 sociétaires, ce qui en fait le plus représentatif de la zone.

La production est issue de 900.000 oliviers sur une superficie de 2800 hectares et extrait 2 millions de litre d'huile d'olive par an. La particularité de l'huile produite dans cette zone vient de la variété d'olive de type Arroniz, ce qui donne une couleur verte-jaune assez marquée avec un goût légèrement piquant et amer.

Quelques mots sur l'élaboration de l'huile.

Lorsque les sociétaires viennent livrer les olives al Trujal, le premier processus consiste à laver les olives et les séparer des éventuelles feuilles et autres résidus liés à la récolte.

Les déchets obtenus sont revalorisés et serviront d'engrais pour les oliveraies.

Ensuite les olives entières passent dans un broyeur afin d'obtenir une pâte.

Par la suite, elle est mise dans des centrifugeuses horizontales à très haute vitesse afin d'obtenir d'un côté l'huile, et de l'autre le mélange d'eau, la matière végétale et les noyaux.

L'huile obtenue passe alors dans des centrifugeuses verticales pour éliminer les fines particules de peau et noyaux et les restes d'eau qui auraient pu rester.

Ensuite elle est stockée dans des cuves d'acier inoxydable. Après plusieurs jours, elle est à nouveau filtrée pour garantir qu'il n'y aura pas de dépôt au fond des cuves.

De plus, une fois que l'élaboration de l'huile est terminée, la pâte restante passe dans des centrifugeuses spéciales équipées de filtres spécifiques qui permettent de séparer les noyaux de la matière végétale.

Le résidu végétal est vendu à d'autres coopératives pour tirer d'autres huiles de qualité inférieure et les noyaux obtenus serviront de combustible pour les poêles à pellets.

Ensuite nous avons rendez-vous à la « *Villa de las musas* », maison des muses,

Elle tire son nom des fresques en céramiques retrouvées à l'intérieur de la partie habitable de la maison.

Datée du premier siècle après JC, la villa romaine des Muses se trouve dans un cadre naturel exceptionnel pour la culture de la vigne, des céréales et des oliviers, et où ses habitants effectuaient toutes sortes de tâches agricoles.

A l'intérieur, nous avons pu voir le « *fumarium* » où le vin été vieilli artificiellement par la chaleur des fumées. Aussi la « *Cella vinaria* » ou cave qui a réussi à conserver pratiquement intacts tous les éléments de production.



Enfin nous nous sommes dirigés vers la cité de **Viana**.

Avant de visiter la ville, nous nous sommes dirigés vers « *El palacio Las Pujadas* » un beau restaurant où nous avons partagé un magnifique repas et moment convivial.

Cette ville fortifiée a été fondée le 1er février 1219 par le roi « *Sancho el Fuerte* » Sanche le Fort afin de défendre la Navarre contre son puissant voisin le royaume de Castille. Elle a reçu le titre de ville en 1630 et s'appelle « *Muy Noble y Leal Ciudad de Viana* », *chef-lieu de la principauté de l'ancien royaume de Navarre*. Elle conserve une partie du complexe fortifié du XIIIème siècle et de nombreuses maisons blasonnées, ainsi que d'importants monuments historiques.

Après ce petit périple, retour vers Larraga où nous avons pu nous apprêter pour notre dîner à l'hôtel Casa Perico. Inoubliable soirée repas dansant qui en fonction des humeurs s'est terminée plus ou moins tard.

Le dimanche matin nous avons rendez-vous devant la mairie où nous avons été accueillis par le groupe « *Larragako Joaldunak* » qui nous a accompagné jusqu'à la maison de la culture.

Il s'agit d'un nouveau bâtiment réalisé par la municipalité et destiné en grande partie aux associations du village.

Sur place après les discours officiels des maires présents, nous avons pu voir des présentations de certaines associations. Pour clôturer, nous avons assisté à une projection retraçant les trente ans (plus deux de Covid), d'existence du jumelage entre Larraga et Peyrilhac.

Après le déjeuner pris au gymnase, l'heure des adieux avait sonné. Nous avons pris l'autocar en direction de Peyrilhac



A cause de la coupe du monde de rugby, nous avons déplacé notre soirée paella le 11 novembre. Soirée qui a été un grand succès du en grande partie à nos amis espagnols qui nous ont réalisé de magnifiques paellas et aussi grâce à notre DJ qui a mis une ambiance d'enfer, remerciements à notre Gilles

Le 8 décembre s'est tenue notre assemblée générale.

Dates à venir :

Fin août, (soit du 16 au 18, soit du 23 au 25) accueil de nos amis espagnols.

Le 19 octobre, soirée paella.

Décembre, Assemblée Générale.

A.C.C.A.

Thierry CHAMPALOUX

En ce début d'année, les membres de l'ACCA vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Arrivant à mi-parcours de la période de chasse 2023-2024, nous pouvons établir un premier bilan des mois précédents.

En terme de grand gibier, le plan de chasse chevreuil est en cours de réalisation.

Pour les sangliers, des battues sont réalisées aussi souvent que nécessaire, et en fonction de la disponibilité des chasseurs, afin de limiter les dégâts sur les propriétés agricoles.

Les prélèvements réalisés à ce jour sont de 11 chevreuils et 42 sangliers. Un sanglier a été offert aux élus et un autre au club de football.

Concernant le petit gibier, la chasse au lièvre a donné lieu à 3 prélèvements.

Pour ce qui est des faisans et afin d'en favoriser le repeuplement sur le territoire, l'ACCA a décidé d'adhérer au projet "Faisan" initié par la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne.

Dans ce cadre, des faisans communs ont été lâchés durant l'été. Leur tir est strictement interdit.

En contre partie, pour permettre aux amateurs de la chasse au petit gibier de s'adonner à leur passion, les 90 faisans lâchés cette saison sont tous des faisans obscurs. Ce sont les seuls faisans dont le tir est autorisé.

A noter que 30 perdrix ont également été lâchées.

S'agissant des activités de notre association, le sanglier à la broche que nous avions prévu pour la rentrée n'a pu être réalisé. En effet, un dysfonctionnement électrique au local a entraîné la perte de l'ensemble des denrées destinées au repas. Ce regrettable incident nous a privé d'un revenu conséquent et a remis en cause l'organisation d'un ball-trap, activité qui demande un engagement financier important.

Cependant, nous envisageons d'organiser notre repas de chasse le premier week-end d'avril et un sanglier à la broche début juillet. Nous espérons vous compter nombreux parmi nous lors de ces deux manifestations.

Enfin, nous tenons à remercier M. le Maire, les élus et l'ensemble des personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation du local dédié à l'ACCA. Grâce à eux nous disposons d'un équipement parfaitement adapté à notre activité et en totale conformité avec les normes sanitaires.

Cette amélioration significative dans l'exercice de nos actions liées à la chasse nous permet ainsi d'envisager la fin de la saison dans de bonnes conditions.

COMITE DES FETES

Pascal BRACHET

Toute l'équipe du comité des fêtes de Peyrilhac vous souhaite une belle et heureuse année 2024. L'an dernier, nous avons été heureux d'avoir pu organiser pour vous le vide grenier, ainsi que la vente d'huîtres du marché de Noël. Nous maintiendrons ces événements pour 2024. Le vide grenier du 15 juin sera complété par une nocturne, durant laquelle il y aura des activités, un repas champêtre, et le feu de la Saint-Jean. Encore tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pascal Brachet - Président du comité des fêtes de Peyrilhac -

2023 : Une année sous le signe de l'entraide et de la solidarité.

Au Mali, au pays Dogon une aide financière a permis aux petits exploitants agricoles d'acheter du matériel et ainsi d'accroître leur productivité.

Nous avons également assuré le règlement des salaires de 2 enseignants pour que les cours soient assurés toute l'année scolaire.

Des médicaments et du matériel ont été envoyés régulièrement afin que le dispensaire soit toujours en mesure de prendre en charge les patients.

Nous avons aussi apporté une aide à une jeune fille de 13 ans chargée de famille afin de lui permettre d'aider sa famille et de pouvoir suivre ses cours.

D'autre part, une communauté de 250 femmes d'un autre village a bénéficié de micro crédits pour créer un périmètre maraîcher.

En Inde, le village de Mgr Nagar étant maintenant auto suffisant, nous aidons un nouveau village situé au Tamil Nadu : Senthamangalam. Les besoins de ce village sont souvent identiques à ceux que nous avons déjà aidés à savoir : Education, santé et autonomie alimentaire.

Deux importants soutiens apportés aux femmes (alphabétisation et microcrédit) leur ont permis d'acquérir autonomie et indépendance. Elles ont pu ainsi créer de nouvelles activités (création de vêtement, de plats préparés, de cacahuètes grillées, etc ...), vendre leurs produits sur les marchés et en retirer des revenus.

Les microcrédits consistent à donner une certaine somme qui est divisée en parts égales auprès de plusieurs femmes. Au bout de 6 à 8 mois la somme est remboursée sans intérêt et re-divisée à un nouveau groupe de femmes souvent 10 à 15 personnes.

Le financement de ces villages se fait par les dons des adhérents ainsi que par diverses activités et randonnées tant sur Peyrilhac que vers Bordeaux.

La randonnée proposée en juin par Rencontres et Solidarités a réuni une cinquantaine de personnes. Le parcours nous a permis de traverser les champs et de passer à travers bois pour une balade de 1H30. L'orage annoncé n'a pas été de la partie et nous avons pu profiter pleinement du paysage. À l'arrivée une collation (salée, sucrée) préparée par les membres du bureau attendait les marcheurs. La soirée animée par Lise avec son orgue de Barbarie a permis à chacun de se divertir et de passer un moment convivial. Merci aux membres du club de Gym qui nous ont apporté leurs aides.

Les différentes boutiques éphémères de l'association présentant des produits d'Inde et du Mali ont reçu un très bel accueil lors de la randonnée, du concert et du marché de Noël à Peyrilhac.

Le concert avec le groupe Enigma qui s'est déroulé le 17 novembre a connu un vrai succès. Plus de 140 personnes étaient présentes et nous avons dû refuser du monde. Les 40 musiciens sous la direction de M. Raillat ont su nous charmer avec leur répertoire.



Jardin maraîcher



Groupe ENIGMA

Pour toute information sur l'association, pour nous aider à soutenir ces projets, vous pouvez vous adresser à :

RENCONTRES et SOLIDARITES 2, allée du château 87510 PEYRILHAC

tél. **06.64.19.00.54** ou **05 55 75 64 09**

Mail : info@rencontresetsolidarites.fr Site internet : www.rencontresetsolidarites.fr



Claude **VENAILLE**

La météo de l'été, beaucoup plus favorable que ces dernières années nous a permis de bien profiter de nos jardins : très belles floraisons, beaucoup de fruits et légumes.

Le 15 septembre, nous avons visité les bambous du Moussan à Aureil. L'accueil de M MARCHEIX a été très chaleureux, il nous a proposé de revenir au printemps.



Cette collection de bambous (une centaine de variétés) s'étend sur environ 6 ha, d'une propriété familiale en partie marécageuse.

M Marcheix a tiré parti de cette situation en créant un étang.



Le troc d'automne du 7 octobre a encore été réussi, avec des visiteurs d'autres communes. Le prochain aura lieu début mai. Que les nouveaux arrivés à Peyrilhac n'hésitent pas à venir nous y rencontrer, nous aurons sûrement des plantes à leur donner.



Comme l'an dernier, nous nous sommes retrouvé au Déjai pour un atelier décorations de Noël le 12 décembre.

Le cycle de démonstration de taille d'arbres fruitiers et de rosiers se poursuit cette année avec Antoine Lecomte.

Une nouvelle entreprise à Peyrilhac : La Cotonnade

Mon entreprise **La Cotonnade** est spécialisée dans la couture et la sellerie automobile.

Couturière occasionnelle depuis plus de 5 ans, j'ai créé mon entreprise en 2023. J'ai passé une formation de perfectionnement puis de retouches. Je me suis également formée en sellerie automobile, travail du cuir, réparation de siège.

Grâce à ces formations, je propose différents services en couture et retouche.

Je confectionne des accessoires et vêtements sur mesure. *Ex: confection d'articles de puériculture (gigoteuse, tour de lit, protège carnet de santé, cotons lavables) vêtements adultes et enfants, cape de baptême, etc.*

J'effectue des retouches sur vêtements. *Ex: ajustage chemise, ourlets pantalon, etc.*

Je propose des ateliers de couture, adaptés à tout public. J'interviens dans des structures, des associations, pour des ateliers réguliers ou ponctuels lors d'évènements.

Je travaille aussi et surtout sur la sellerie automobile. *Réparation trou de cigarette, remplacement de la housse abîmée, rénovation du volant cuir, etc.* J'interviens auprès de professionnels de l'automobile ainsi que des particuliers.

Vous pouvez retrouver mes travaux sur facebook et instagram : La cotonnade - atelier

Je suis localisée à Peyrilhac mais je peux intervenir sur les communes de Limoges et alentours.

La Cotonnade

06 78 20 46 89

Jacqueline Nguyen

AVANT—APRES



Quelques réalisations :

AVANT—APRES



AVANT—APRES



PEYRILHAC

1^{er} SEMESTRE 2024

LUNDI MATIN
Déchets recyclables

SAMEDI MATIN
semaine paire
Ordures ménagères

MÉMO
Bacs à présenter la veille au soir pour les collectes du matin et avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi

Janvier							Février							Mars						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	25	26	27	28	29	30	31			
29	30	31																		

Avril							Mai							Juin						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30		
29	30																			

* La collecte des déchets sera reportée lors des 4 jours fériés non travaillés :
1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

limoges-metropole.fr

LIMOGES MÉTROPOLE
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS



2^{ème} SEMESTRE 2024

PEYRILHAC

Juillet							Août							Septembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
29	30	31											30							

Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30	31	25	26	27	28	29	30	23	24	25	26	27	28	29				
													30	31						

LES BONS GESTES

Présentez vos bacs poignée côté route.
Rentrez vos bacs après le passage du camion de collecte.

LES BONS REFLEXES

N'imbriguez pas les emballages.
Tous les emballages se trient !

Plus d'informations sur la collecte des déchets



71 rue de Nexon, Limoges
Lundi au vendredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00

0 800 861 111 Service à appel gratuit

limoges-metropole.fr

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Mardi	9h00 à 12h30	Fermé
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Vendredi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00 (fermé en juillet et août)	Fermé

Courriel : secretariat.mairie@peyrilhac.fr

DECHETERIE

Saint-Gence – lieu-dit Puy Boursaud (en direction de Limoges)

Mercredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Collecte des déchets ménagers

Les collectes ont lieu:

- Les samedis matin des semaines paires pour les déchets non recyclables (bacs verts) ;
- Les lundis matin pour les déchets recyclables (bacs bleus).

Direction propreté de Limoges Métropole

Commande et remplacement des bacs verts et bleus, problème de collecte) :

0800 86 11 11 (gratuit depuis un poste fixe)

ENEDIS

Dépannage électricité : 0 972 675 087

Gendarmerie de Nieul

24 rue des Vignes 87510 Nieul

Tel : 05.55.75.80.07

Distribution de l'eau potable

Géré par la Communauté Urbaine Limoges Métropole

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél : 05 55 45 62 36

Urgences week-end et jours fériés : 05 55 04 46 00

eau@limoges-metropole.fr

www.limoges-metropole.fr

URGENCES

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Toutes urgences : 112

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

Télécharger l'application gratuite PanneauPocket sur votre smartphone pour avoir les informations de la commune.

**Panneau
Pocket**



facebook.com/peyrilhac